



## Lexique du droit

-----  
Par pifou

Bonjour

J'ai lu dans un quotidien mentionnée la chambre d'appel de Paris ; le journaliste ne confond-il pas avec la cour d'appel de Paris ?

-----  
Par ESP

BONJOUR

Chaque Cour d'appel est divisée en formations de jugement désignée sous le nom de "Chambre".

INFOS ICI:

[url=https://www.vie-publique.fr/fiches/268757-comment-fonctionne-une-cour-dappel]https://www.vie-publique.fr/fiches/268757-comment-fonctionne-une-cour-dappel[/url]

-----  
Par pifou

Merci pour cette réponse diligente.

Je connaissais déjà ce partage des tâches juridiques.

Je voulais juste savoir si l'expression "chambre d'appel de Paris" pouvait être utilisée sachant que je ne l'ai vue mentionnée nul part (sur le web).